COMMUNAUTÉ de COMMUNES de Montesquieu

CONSEIL DE COMMUNAUTE
du 10 décembre 2004

PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
Nombre de Conseillers présents : 29
Nombre de Conseillers présents et représentés : 38
Quorum : 23
Date convocation du Conseil Communautaire : 03/12/04
Date d'affichage de la convocation au siège : 03/12/ ?04
La séance est ouverte

Le dix décembre de l'année deux mille quatre à 19 heures en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu à Martillac
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	*Présent*	*Excusé, procuration à*	*Absent*	*Nom, prénom*	*Présent*	*Excusé, procuration à*	*Absent*
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)		M. DELORT		LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)		Mme ESPEUT	
DUFRANC Michel (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)		M. LAPORTE	
AUZIER Daniel		M. CONSTANT		GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe	X			LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit		M. LAFEYCHINE	
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain	X		
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien			X
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette		M. BENESSE	
DELORT Francis	X			PERRIN Christine		M. DANNE	
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc	X			RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert	X		
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky			X
FOUSSIER Jean Guy		M. DARRIET		SERIS Didier			X
GACHET Jean Michel		Mlle MAY		TARRIDE Francis	X		
GARBAY Dominique			X	VIDAL Pierre			X
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CONSTANT est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 09 novembre 2004 est adopté à l'unanimité

Compte-rendu synthétique des décisions

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu
le 10 décembre 2004

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2004/88	Commission d'appel d'offres – gestion des déchets ménagers	Adopté par 37 voix pour et 1 abstention : M. ROUSSELOT
2004/89	Contrat enfance et contrat temps libre	Adopté à l'unanimité
2004/90	Achat de terrains- zone artisanale de Migelane à Saucats	Adopté à l'unanimité
2004/91	Exercice du droit de préemption sur les terrains de la propriété BARRON	Adopté à l'unanimité
2004/92	Exercice du droit de préemption sur les terrains de la propriété GARCIA	Adopté à l'unanimité
2004/93	Promesse synallagmatique de vente d'une parcelle à France Littoral – modification de la superficie	Adopté à l'unanimité
2004/94	Subvention à l'Association Bordeaux Montesquieu	Adopté par 37 voix pour et 1 abstention : M. ROUSSELOT
2004/95	Convention de servitude de passage – convention de mise à disposition – acte d'achat du bâtiment de Martillac destiné à l'Office de Tourisme	Adopté à l'unanimité
2004/96	Convention d'objectifs du Pays et contrat opérationnel 2004 de la Communauté de Communes de Montesquieu avec le Conseil Général de la Gironde	Adopté par 37 voix pour et 1 abstention : M. ROUSSELOT

Compte-rendu analytique

Monsieur ROUSSELOT souhaite revenir sur la dernière séance du Conseil, au cours de laquelle son absence a été critiquée. Il souhaite que son absence ne soit pas attaquée.

Monsieur le Président lui rappelle que le dernier Conseil a été organisé afin de reprendre les délibérations du mois de septembre que Monsieur ROUSSELOT avait envisagé d'attaquer.
Monsieur le Président n'a pas voulu courir le risque d'avoir un recours.

2004/88 - Commission d'appel d'offres – gestion des déchets ménagers

Rapporteur : Monsieur le Président

Un marché pour l'ensemble des communes à été relancé. Il se décompose en trois lots :

- lot 1 : collecte et transport des ordures résiduelles et recyclables propres et secs
- lot 2 : collecte et transport du verre
- lot 3 : tri des recyclables propres et secs issus de la collecte sélective

La Commission d'Appel d'Offres a validé les choix suivants :

- lot 1 : Société Méditerranéenne de Nettoiement pour 898 695,25 € HT par an
- lot 2 : SLR Recyclage pour un montant de 27 € HT la tonne
- lot 3 : COVED pour un montant de 184 € HT la tonne

Monsieur Rousselot s'étonne que les déchets verts et encombrants ne seront plus collectés.

Monsieur le Président lui rappelle que ce n'est pas l'objet du marché. Pour 2005 la collecte des déchets verts et encombrants n'est pas modifiée.

Monsieur Balayé souhaite mettre en parallèle le coût du marché actuel avec celui qui est voté.

Monsieur le Président répond que cela est difficile, car le service rendu n'est pas identique. En effet, les communes sont passées en C1 + 1. La seule comparaison possible est sur le résultat des marchés, car le coût de la collecte et de la collecte sélective se montait en 2004 à 984 630 € et le coût prévisionnel 2005 est de 948 124 €.
D'autre part, on ne maîtrise pas les tonnages. Le passage en collecte sélective génère moins de tonnage d'ordures ménagères, d'où un coût d'incinération minoré.

Il s'avère qu'en raison du changement des systèmes de collecte, des normes et de l'augmentation des rémunérations des personnels, les coûts ont fortement augmenté.

Monsieur CONSTANT informe qu'une étude réalisée sur 50 EPCI démontre que le prix le plus bas est de 78 €/habitant, la CUB est à 115 €/habitant et le prix le plus élevé est 190€/habitant : la Communauté de Communes de Montesquieu est donc bien située avec un prix moyen 2003/2004 de 75 €/habitant.

Monsieur Balayé souhaite savoir si les habitudes de tri sélectif de la population ne faiblissent pas avec le temps.

Monsieur le Président confirme qu'avec le passage en porte à porte, le geste citoyen est renforcé. Enfin, il y a très peu de refus, ce qui indique que le geste citoyen est bien fait.

Adopté par 37 voix pour et 1 abstention : M. ROUSSELOT

2004/89 - Contrat enfance et contrat temps libre

Rapporteur : Madame CHENNA

Madame CHENNA rappelle que la Communauté de Communes de Montesquieu a signé en 2003 un contrat enfance et un contrat temps libre jeunes pour une période de 3 ans.

Des actions non prévues dans ces contrats ont été réalisées. A ce propos, Madame CHENNA remercie le personnel de la Communauté de Communes de Montesquieu du travail fourni.

Les actions concernées sont :

- l'organisation des Recyclades pour 3 000 €
- le financement complémentaire de l'étude CIRESE pour 9 686 €
- une journée inter CLSH pour 669 €
- une formation action par l'association AREA pour 344 €

Le montant global pourra être financé à hauteur de 68 % par la CAF, à condition de signer les avenants au contrat.

Monsieur le Président s'associe à Madame CHENNA pour remercier le personnel qui travaille sur ce sujet, ainsi que Madame SECCO pour le dynamisme de sa commission.

Adopté à l'unanimité

2004/90 - Achat de terrains- zone artisanale de Migelane à Saucats

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Monsieur DARRIET rappelle que le Conseil s'est prononcé sur l'achat de terrains destinés à accueillir des petites et moyennes entreprises sur la zone de Migelane.

Les Domaines ont estimé les terrains à 3,80 €/m².

Quatre propriétaires sont prêts à vendre leur terrain pour une superficie globale de 71 399m² .

Adopté à l'unanimité

2004/91 - Exercice du droit de préemption sur les terrains de la propriété BARRON

Rapporteur : Monsieur DARRIET

La commune de Saucats a reçu la DIA concernant les terrains appartenant à la famille BARRON, et l'a délégué à la Communauté de Communes de Montesquieu.
Le coût estimé est de 152 450 €.
Ces terrains sont nus sur lesquels il sera nécessaire de faire des aménagements. L'intention est de faire des parcelles de 1 000 à 3 000 m².
Monsieur DARRIET salue le travail effectué par la chargée de mission sur ces dossiers.

Adopté à l'unanimité

2004/92 – Exercice du droit de préemption sur les terrains de la propriété GARCIA

Rapporteur : Monsieur DARRIET

Ces terrains sont situés sur la zone de Migelane. Ils sont contigus aux terrains de la famille BARRON. La commune de Saucats a également délégué le droit de préemption à la Communauté de Communes de Montesquieu.
Le coût estimé est 122 000 €.

Adopté à l'unanimité

2004/93 - Promesse synallagmatique de vente d'une parcelle à France Littoral – modification de la superficie

Rapporteur : Monsieur le Président

La société France Littoral souhaite diminuer la superficie de la parcelle qu'elle acquiert. La nouvelle superficie est de 2 757 m².

Adopté à l'unanimité

2004/94 - Subvention à l'Association Bordeaux Montesquieu

Rapporteur : Monsieur le Président

La commission et le Bureau ont émis un avis favorable.

L' Association comptait sur une subvention du FEDER de 33 000 € qui ne sera pas versée. De ce fait, l'Etat versera une subvention supplémentaire de 15 000 €, le Conseil Régional 7 500 € et la Communauté de Communes de Montesquieu 7 500 €.

Adopté par 37 voix pour et 1 abstention : M. ROUSSELOT

2004/95 - Convention de servitude de passage – convention de mise à disposition – acte d'achat du bâtiment de Martillac destiné à l'Office de Tourisme

Rapporteur : Monsieur le Président

La Communauté de Communes de Montesquieu va acquérir un bâtiment ainsi que des parcelles pour y abriter l'Office de Tourisme.

Une convention à titre gratuit permettra à la Communauté de Communes de Montesquieu d'accéder aux lots 23 et 24.

Une servitude de passage permettra aux services de Martillac d'accéder au local technique.

Monsieur ROUSSELOT remarque que l'avis des Domaines n'est pas mentionné dans la délibération.

Monsieur le Président rappelle qu'une délibération autorisant l'achat du bâtiment a déjà été prise en juin dernier et que l'objet de la présente délibération est uniquement de signer les conventions de passage.

Adopté à l'unanimité

2004/96 - Convention d'objectifs du Pays et contrat opérationnel 2004 de la Communauté de Communes de Montesquieu avec le Conseil Général de la Gironde

Rapporteur : Monsieur FATH

Il s'agit de décliner le contrat opérationnel 2004 avec le Conseil Général.

A ce titre, des objectifs ont été définis :

- préserver et valoriser l'environnement et le patrimoine,
- conforter le développement économique et l'emploi,
- renforcer la cohésion sociale et la solidarité.

L'ensemble des dossiers montre qu'au titre de 2004, des subventions à hauteur de 190 750 € seront accordées.

Ceci est la preuve de l'utilité des démarches intercommunales qui ont été initiées depuis quelques années et qui portent leurs fruits.

Il ne faut pas oublier les subventions très importantes de l'Etat. La création du Pays permettra d'obtenir des subventions de la Région.

Monsieur Rousselot note qu'il est prévu 60 000 € d'étude pour le SIBG, qui a déjà pour sa part réalise des études. Il estime que cette somme est très importante.

Monsieur le Président répond qu'il s'agit d'une étude qui ne concerne pas seulement le SIBG.

Monsieur Fath rappelle que l'étude commence par collationner toutes les études qui ont déjà été réalisées. L'étude sur les bords de Garonne ne doit pas être interprétée de manière restrictive, il importe d'étudier tout le territoire.

Monsieur le Président note qu'il est possible de bénéficier de subvention du Département à hauteur de 30 % et de l'Agence de l'Eau pour 50 %.

Adopté par 37 voix pour et 1 abstention : M. ROUSSELOT

Questions diverses

Monsieur SOURROUILLE rappelle que les chantiers d'insertion liés à l'environnement seront pérennisés pour 2005. Les réponses devaient arriver le 10 décembre. Il est impératif de communiquer les projets rapidement afin qu'ils soient pris en compte pour 2005.

Monsieur le Président informe qu'une réunion sur les chemins de randonnée aura lieu le jeudi 16 décembre à 17 heures. Les convocations parviendront sous peu.

Enfin, Monsieur le Président remercie les élus pour le travail qui est fourni par les commissions.

Il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tout le monde.